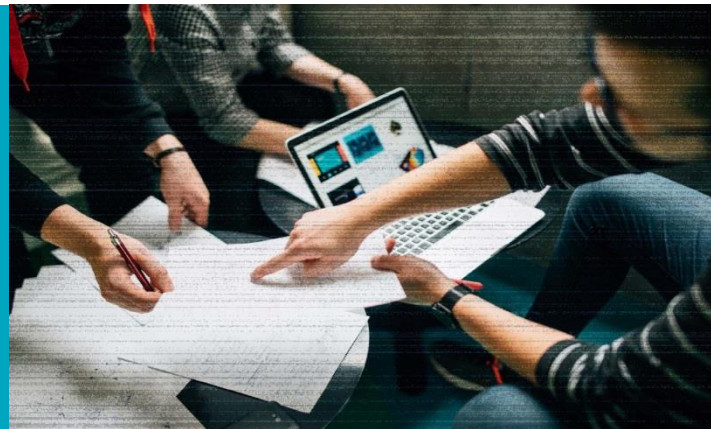


# REPRÉSENTANTS/REPRÉSENTANTES DES VENTES ET DES COMPTES/COMMERCE DE GROS (NON-TECHNIQUE) (CNP : 6411)



Les représentants des ventes et des comptes - commerce de gros (non-technique) vendent des biens et des services non techniques à des détaillants, grossistes, et établissements commerciaux, industriels ou spécialisés, ainsi qu'à d'autres clients au Canada et à l'étranger. Ils travaillent pour des établissements pourvoyeurs de services et de produits tels que dans les secteurs des produits du pétrole, des produits alimentaires et des boissons, du tabac, des vêtements et de mercerie, des véhicules à moteur et des pièces, de l'hôtellerie, des services aux entreprises et des transports.

Directeurs de la  
publicité, du  
marketing et des  
relations publiques  
(CNP : 0124)

Spécialistes des ventes  
techniques -  
commerce de gros  
(CNP : 6221)



Un diplôme d'études  
**universitaires,**  
**collégiales** ou d'un autre  
programme peut être exigé.



Perspectives d'emploi  
(2018 - 2020): **satisfaisantes**

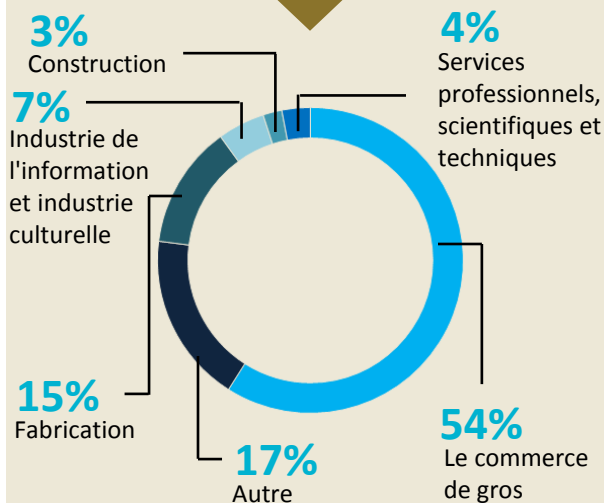
Professions apparentées

Directeurs de  
redevances – arts  
(CNP : 0521)

Vendeurs -  
commerce de détail  
(CNP : 6421)

*Afin d'alléger le texte, le masculin est employé à titre générique et désigne aussi bien les hommes que les femmes.*

## Emploi selon le secteur



## Fonctions principales:

- faire de la promotion auprès des clients;
- déterminer les clients éventuels et les solliciter;
- présenter aux clients un exposé ou une description des avantages et des utilisations des biens ou des services;
- évaluer et établir les prix, les conditions de crédit ou de contrat, les garanties et les dates de livraison;
- rédiger les contrats de vente ou autres, ou en assurer la rédaction;
- communiquer avec les clients, après la vente ou la signature des contrats, pour résoudre les problèmes et assurer un suivi.



## Exemples d'appellation d'emploi

Distributeur de produits pétroliers

Vendeur-grossiste d'alcools

Agent de fret

# 742

Demande prévues  
2017-2026

# 20,10 \$

Solaire moyen par  
heure



Financé par le gouvernement du Canada et la province du Nouveau-Brunswick dans le cadre des Ententes Canada/Nouveau-Brunswick sur le marché du travail.